Cours biblique - L'Evangile selon Saint Jean

7^{ème} cours : La Passion de Jésus (Jn 18-19)

Introduction

Nous nous intéresserons à quelques moments phares, caractéristiques du récit johannique de la Passion. Celui-ci offre une récapitulation de thèmes essentiels de l'ensemble du quatrième évangile.

1. Les événements

Le quatrième évangile suit le même ordre des événements que les synoptiques.

- Après le repas avec les disciples et le départ de Judas, Jésus va au-delà du Cédron, dans « un jardin » (Jn ne dit pas que c'est Gethsémani), où il est arrêté par des gardes conduits par Judas, le traître.
- Il est conduit chez Anne et chez Caïphe, le grand prêtre, pour un pseudo-procès (il n'y a normalement jamais de procès dans la nuit, car il faut que des témoins puissent venir). Au même moment, Pierre, dans la cour, renie Jésus à trois reprises, jusqu'au chant du coq.
- Dès le matin, il est conduit chez Pilate. Celui-ci le laisse aux chefs juifs, pour qu'il soit crucifié.
- Le portement de croix est brièvement évoqué.
- Jésus est crucifié au Golgotha. Les soldats procèdent au partage des vêtements.
- Après sa mort, Jésus est enseveli par les soins de Joseph et de Nicodème.

Il y a cependant des **différences** notables.

- Tout d'abord, Jn ne fait qu'évoquer brièvement la prière de Jésus dans le jardin (18,11). Mais peu avant sa Passion, Jésus a connu le trouble (12,27; cf. aussi 11,33; 13,21) qu'il connaît, selon les synoptiques, lors de son agonie à Gethsémani. Notons aussi qu'il a été plusieurs fois question dans l'Evangile de l'accomplissement par Jésus de la volonté du Père, thème central de l'agonie à Gethsémani.
- Le procès devant le grand prêtre est beaucoup plus court en Jn. Ce procès a déjà eu lieu au long de son ministère, principalement dans la grande scène au Temple en Jn 7-8, et les grands prêtres ont déjà résolu de le tuer (11,53 ; cf. 8,59 ; 10,31.39).
- Pendant la crucifixion : il n'y a pas en Jn les moqueries auxquelles dont référence les autres évangélistes. Jn développe la scène du partage des vêtements, et il est le seul à signaler la présence de Marie et de Jean tout près de la Croix, et à rapporter les paroles que Jésus leur adresse (19,25-27).

2. La figure de Jésus selon Saint Jean

A la différence des synoptiques qui peignent une fresque narrative vaste et vivante, Saint Jean s'intéresse presque uniquement à la personne de Jésus. On ne voit les foules ni sur le trajet ni autour de la croix.

- Jésus avait annoncé qu'il donnait sa vie **librement** : « personne ne me la prend ; j'ai le pouvoir de la donner et le pouvoir de la reprendre » (Jn 10,18). Cette liberté transparaît **tout au long du récit de la Passion**. Il prend l'initiative d'interpeller ceux qui viennent l'arrêter : « qui cherchez-vous ? » (18,4). Face au grand prêtre, il rappelle qu'il n'a jamais cherché à se cacher : « c'est au grand jour que j'ai parlé au monde » (18,20). Jésus va jusqu'à dire à Pilate qu'il n'aurait aucun pouvoir si cela ne lui « avait été donné d'en haut » (19,11). On le voit se saisir lui-même de sa croix (19,17).
- On le voit aussi inverser les rôles en demandant à ceux qui le jugent de lui répondre, que ce soit le grand prêtre : « *Pourquoi m'interroges-tu ?* » (18,21), un garde, qu'il somme de justifier son acte : « *Si j'ai mal parlé, témoigne de ce qui est mal* » (18,23), ou encore Pilate : « *Dis-tu cela de toi-même ?* » (18,34).

Paradoxalement, face à ceux qui prétendent le juger, Jésus apparaît comme **le véritable juge**. Il avait annoncé : « *c'est maintenant le jugement de ce monde* » (12,31). S'il est vrai que Jésus n'a pas été envoyé par le Père « *pour juger le monde* » (au sens de « condamner », 3,17) mais pour le sauver, il opère un jugement, au sens de discernement : « *c'est pour un jugement / discernement que je suis venu dans le*

monde » (9,39). En fait, comme il l'expliquait à Nicodème, celui qui croit n'est pas jugé (3,18, de même que selon 1 Jn 4, celui qui aime échappe au jugement), c'est celui qui ne croit pas qui « est déjà jugé » (3,18).

- Quand les soldats venus l'arrêter à Gethsémani l'interrogent, il répond par deux fois « c'est moi », en des termes qui sont exactement ceux de la Révélation du nom divin au Buisson Ardent (egô eimi, 18,5.6, cf. Ex 3,14). La première fois, les soldats tombent à la renverse, car ils ne peuvent se tenir debout devant lui. Sa liberté est finalement une révélation sur sa personne, son identité de Fils de Dieu.
- Jésus est libre, **jusque dans son apparente passivité**. En se laissant « ligoter » les mains par les gardes (18,12), comme le fut Isaac par son père Abraham en vue du sacrifice (Gn 22,29), il vient en effet accomplir la volonté de son Père (4,34 ; 5,30 ; 6,38...). Le récit du **sacrifice d'Abraham**, que la tradition juive appelle l'aqeda (« ligature ») d'Isaac (Gn 22), est ici éclairant. A Isaac qui l'interrogeait : « où est l'agneau du sacrifice ? », Abraham avait répondu : « C'est Dieu qui pourvoira, mon fils » (Gn 22,7-8). L'annonce s'accomplit, Dieu pourvoit : Jésus, qui est comme Isaac « le fils unique » (1,14, cf. Gn 22,2), le bien aimé, est aussi l'agneau, celui que Dieu donne pour le sacrifice (cf. Gn 22,13).

Jésus avance librement, jusque dans sa mort; au moment où il va expirer, Jn rappelle solennellement (comme il l'avait fait en 13,1) que **Jésus entre consciemment et librement dans la mort**: « Après quoi, sachant que désormais tout était achevé pour que l'Écriture fût parfaitement accomplie (...) » (19,28).

3. La condamnation à mort

- Les **grands prêtres** veulent se débarrasser de Jésus, car « *il y a intérêt à ce qu'un seul homme meure pour le peuple* » (18,14). Jean rappelle cette remarque que Caïphe avait faite après la résurrection de Lazare (11,50). L'évangéliste avait alors commenté : « *Cela, il ne le dit pas de lui-même, mais étant grand prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus allait mourir pour la nation et non pas pour la nation seulement, mais encore afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (11,51-52).*
- De leur côté, **le procès est déjà plié**. La comparution devant Pilate n'est due qu'au fait que le Juifs n'ont plus le droit de mettre à mort ceux qui avaient été condamnés. Les Romains avaient retiré aux Juifs ce droit. Seul l'Empereur détenait le *jus gladii*. D'ailleurs, les grands prêtres finiront par avouer devant Pilate qu'ils ont déjà prononcé leur jugement (19,7).
- Jésus est conduit au **Prétoire**. Le Prétoire était la résidence du Gouverneur quand il venait à Jérusalem, soit à la forteresse de l'Antonia (selon le P. Abel), soit dans la Citadelle, qui était le palais d'Hérode. Comme les grands prêtres ne peuvent mettre eux-mêmes Jésus à mort, ils cherchent à se décharger sur Pilate. Mais Pilate n'a aucunement l'intention d'accéder à leur demande. S'il le fait, cela peut se retourner contre lui à Rome. Et il ne prend pas au sérieux le cas qui lui est présenté. Les grands prêtres tentent donc de le compromettre. Ils y parviennent en ayant recours à une accusation face à laquelle Pilate ne peut se dérober, celle de **la calumnia**, c'est à dire la révolte contre l'empereur. Un tel chef d'accusation conduit à la mise à

compromettre. Ils y parviennent en ayant recours à une accusation face à laquelle Pilate ne peut se dérober, celle de **la calumnia**, c'est à dire la révolte contre l'empereur. Un tel chef d'accusation conduit à la mise à mort immédiate. Les Grands prêtres prétendent que Jésus a voulu se faire roi, il est donc rebelle à l'empereur. Même si les prétentions de Jésus sont dérisoires, elles sont un crime ; les tolérer, ce serait montrer peu de zèle pour les intérêts de César. Nous apprenons par Suétone qu'une telle négligence était grave sous Tibère. Pilate est obligé de leur céder, mais il ne se prive pas de se venger, avec toute l'**ironie** dont il peut user : « *crucifierai-je votre roi ?* ». Il sait que c'est précisément ce qu'ils refusent. Et il les oblige à se soumettre servilement au pouvoir romain : « *nous n'avons de roi que César !* » (voir aussi 19,19-22).

4. Jésus sur la croix

Alors que les Synoptiques mettent en avant la souffrance Jésus, Jean le montre jusqu'au bout sous des traits plus majestueux (Mt aussi, par certains côtés), accomplissant l'œuvre pour laquelle il est venue.

• Les derniers mots de Jésus sur la croix récapitulent l'« œuvre » qu'il est venu accomplir. Il y a dans la mort de Jésus **une plénitude**, qu'il exprime à travers ses derniers mots : « c'est achevé », tetelestai (passif du verbe teleioô). Le verbe forme une inclusion avec les mots qui ouvraient le récit du dernier repas : « Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin » (eis telos, même racine que teleioô; 13,1). Il leur avait dit, au cours du repas : « nul n'a de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (15,...); « pas de plus grand amour » : en Jésus s'accomplit l'offrande parfaite.

Une offrande qui ne se réalise pas seulement dans la mort, mais dans un don surabondant. Le père Simoens, exégète, fait remarquer une « anomalie » du texte : « *Jésus, inclinant la tête, remit l'esprit* ». L'ordre naturel aurait voulu l'inverse : la tête tombe alors que la bouche a émis le dernier souffle. Ici, le souffle, ou esprit, est remis après que Jésus eût incliné la tête. Il y a donc un « au-delà, » celui de la remise de l'esprit – on peut lire comme le fait le père Simoens : la **remise de l'Esprit**. En effet, le Fils « *donne l'Esprit sans mesure* » (Jn 3,34).

• Cet « au-delà » est manifesté par « le sang et l'eau » qui coulent du côté transpercé du Christ (19,34). Le point de départ en est un événement qui, de soi, n'a rien de remarquable. On était à la veille du shabbat et les condamnés devaient être descendus de la croix, car on ne pouvait toucher un cadavre le jour du shabbat. D'autant plus que « ce shabbat était un grand jour » : c'était en effet le jour de la Pâque juive. Pour faire mourir rapidement les crucifiés qui, normalement, agonisaient de longues heures en s'appuyât sur leur jambes afin de retrouver du souffle, les romains leur brisaient les tibias (crurifragium) afin qu'ils meurent par asphyxie. On peut penser que, quand les soldats le pouvaient, ils évitaient ce sinistre travail ; en voyant Jésus sans vie, ils préfèrent plonger une lance dans son côté pour s'assurer qu'il était bien mort.

Aussitôt, du sang et de l'eau se mettent à couler. Il est difficile de donner une explication physiologique au phénomène de l'écoulement de l'eau ; il y a sûrement un phénomène miraculeux, dont Jn attestera la réalité (« celui qui a vu rend témoignage »). Saint Jean en fait immédiatement une **lecture théologique** : « Celui qui a vu rend témoignage – son témoignage est véritable, et celui-là sait qu'il dit vrai – pour que vous aussi vous croyiez » (19,35). En quoi le témoignage rendu à cet écoulement d'eau et de sang peut-il conduire à la foi ? Jean voit s'accomplir les prophéties (19,36) :

- La première est celle qui concerne **l'agneau pascal**. Saint Jean y avait fait une discrète allusion en rapportant la « ligature » de Jésus lors de son arrestation (Isaac fut ligoté avant d'être immolé). Un autre indice est le fait qu'il meurt à l'heure où l'on immole les agneaux au Temple, en vue du repas pascal (19,31). Le fait que les soldats n'aient pas brisé ses os est vu par Jn comme une réalisation de la **prescription de l'Exode** concernant l'agneau pascal : « aucun os ne lui sera brisé » (19,36; cf. Ex 12,46). C'est ce qu'annonçait Saint Jean le Baptiste : il est « l'agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde » (1,29).
- La deuxième est tirée du livre du **prophète Zacharie**: « ils regarderont vers celui qu'ils ont transpercé » (19,37). C'est la reprise du **thème du juste transpercé**, qui apparaît avec la mort de Josias à Megiddo (2 R 23): comment le roi a-t-il pu être tué, alors qu'« il n'y eut avant lui aucun roi qui ne fût, comme lui, tourné vers Yhwh de tout son cœur (...) en toute fidélité à la Loi de Moïse » (2 R 22,25)? Est-ce parce qu'il s'est obstiné à ne pas écouter la voix de Dieu (c'est la réponse de 2 Ch 35,22)? C'est la vision classique de la rétribution immédiate (si quelqu'un souffre, c'est parce qu'il a péché). Cette question est abordée dans le livre de Job, et en Jn 9: ce n'est pas parce qu'il a péché que l'homme est malade, « mais afin que soient manifestées en lui les œuvres de Dieu » (Jn 9,3). Dans le 4° poème du Serviteur (Is 53), le deutéro-Isaïe franchit une nouvelle étape: le juste souffrant était regardé comme un criminel, « mais lui, il a été transpercé à cause de nos crimes »; et il poursuit, ouvrant une voie inédite chez les prophètes: « dans ses blessures nous trouvons la guérison » (Is 53,5). Zacharie approfondit la voie ouverte par le deutéro-Isaïe, en présentant la mort du juste comme une source de grâce. Dieu répandra sur son peuple « un esprit de grâce et de supplication, et ils regarderont vers moi, Celui qu'ils ont transpercé », c'est-à-dire qu'ils reconnaîtront le crime qu'ils ont accompli. Par la foi, ils reconnaissent dans le Messie souffrant celui qui porte les péchés des hommes pour leur offrir, en retour, l'abondante grâce du salut. C'est ce que fait Jean au pied de la croix.
- Zacharie poursuit sa prophétie en annonçant que « ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte pour David et pour les habitants de Jérusalem, pour laver péché et souillure » (Za 13,1). Saint Jean y pense sûrement en voyant couler l'eau et le sang du côté du Christ, même si la référence est moins explicite. Jésus avait annoncé qu'il donnerait une eau vive : « Qu'il vienne à moi, celui qui croit en moi ; selon les mots de l'Ecriture : "De son sein couleront des fleuves d'eau vive" » (7,37-38). C'est la promesse qui avait été faite à la Samaritaine : « qui boira de l'eau que je lui donnerai (...) deviendra en lui source d'eau jaillissant pour la vie éternelle » (4,14). L'eau vive qui coule renvoie à la source du côté du Temple, qui porte la vie là où était la mort (Ez 47).
- Par ailleurs, on notera que **le sang versé** atteste **la réalité du sacrifice**. C'est, dans le rituel de la Pâque, un élément déterminant, sceau de l'Alliance entre Dieu et le peuple (Ex 24,8). C'est par le sang de l'agneau qu'Israël est sauvé de l'ange exterminateur (Ex 12,13.22-23). Pour Jn, le sang est instrument de propitiation : « *le sang de Jésus nous purifie de tout péché* » (1 Jn 1,7 ; cf. aussi Ap 1,6 ; 7,14)

Conclusion

Chaque événement, rapporté avec précision par Jn, est dense de signification théologique. Jean, « le disciple que Jésus aimait », se tenait auprès de la croix (19,26), et il « a vu » (19,35) ce qui se passait. Il a vu d'un regard de foi, conduisant le lecteur à croire lui aussi. Ce regard sera l'un des enjeux principaux des événements de la Résurrection.



Crucifixion Atelier de Giotto, 1320

« Qu'est-ce en effet qui sortit de ce côté, sinon le sacrement reçu par les fidèles? Tu vois ici l'esprit, le sang et l'eau : l'esprit qu'il rendit, le sang et l'eau qui coulèrent de son côté. C'est l'indice que l'Église est née de l'eau et du sang. A quel moment ce sang et cette eau sortirent-ils de son côté ? Au moment où le Christ était déjà endormi sur la croix. C'est ainsi qu'Adam fut endormi dans le Paradis et qu'Eve fut tirée de son côté. Voilà donc le prix de ta rédemption. »

SAINT AUGUSTIN, Sermons sur l'Ecriture

édition établie par M. Caron, Bouquins, Robert Laffont, Paris 2014, Sermon V,3, p. 55.